

# Adie - Je Deviens Entrepreneur,

## Formation gratuite à la création d'entreprise

### Je Deviens Entrepreneur, c'est quoi ?

Je Deviens Entrepreneur est un parcours d'accompagnement gratuit à la création d'entreprise destiné aux 18-35 ans, qui permet de passer de l'idée à la réalisation concrète d'un projet :

- **5 semaines** de formation collective à la création d'entreprise
- renforcées par du **tutorat individuel pendant 4 mois**
- des actions de **mise en réseau**
- la possibilité de réaliser une **demande de microcrédit** pour la création d'entreprise et d'avoir accès à des financements complémentaires
- des **formules d'assurance** adaptées aux besoins des micro-entrepreneurs

### À qui s'adresse-t-il ?

**Tout porteur de projet** de création d'entreprise ;  
**Ou micro entrepreneur depuis peu** qui souhaite développer son activité

- dont le plan de financement estimé est inférieur à 20 000€
- âgé entre 18 et 35 ans
- quels que soient son niveau de formation et son expérience professionnelle

### Les conditions d'accès

La sélection s'effectue principalement **sur la motivation du porteur de projet, sa disponibilité** sur les 5 semaines de formation.

**Contact : Florence Bertault**

06 26 25 91 38 / [fbertault@adie.org](mailto:fbertault@adie.org)

“ La formation m'a permis de me lancer et de vivre de ma passion. ”

Nori-Linh, créatrice de sacs, accessoires et bijoux



Le microcrédit pour créer sa boîte.

[www.adie.org](http://www.adie.org)

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

N°Cristal 0 969 328 110  
DE 8 H À 18 H APPEL NON SURTAXÉ



# L'Adie, association pour le droit à l'initiative économique

## Les missions de l'Adie

**FINANCER** les micro-entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire, et plus particulièrement les chômeurs et les allocataires des minima sociaux.

**ACCOMPAGNER** les micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création de leur entreprise pour en assurer la pérennité.

**CONTRIBUER** à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit, de la création d'entreprise et de l'insertion vers l'emploi.

## Le public de l'Adie

Toutes les personnes n'ayant pas accès au système bancaire classique et désireuses de créer leur propre emploi, notamment les personnes au chômage et allocataires du RSA, peuvent s'adresser à l'Adie.

## Les résultats de l'association

Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a accordé **154 000 microcrédits** participant ainsi à la création de plus **112 000 entreprises**. Le taux de pérennité des entreprises financées est identique à celui de la moyenne nationale : **70% après deux ans**.

## Un réseau de proximité

**120 antennes et 360 permanences** couvrent l'ensemble du territoire métropolitain et outremer.

Près de 450 permanents sont à l'écoute des créateurs potentiels. Ils sont aidés par près de 1 300 bénévoles disposant de compétences variées (gestion, appui administratif, développement commercial, insertion bancaire, etc.).

L'Adie dispose également d'un site de microcrédit et d'accompagnement en ligne **www.adie.org** et d'une **plateforme téléphonique nationale** (0 969 328 110).

L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui aide les personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit.

